

Bernard Baumann
5 rue des noyers, 68730 Ranspach Le Bas
Tel : 03 89 68 43 64
Mail : bernard.baumann@sfr.fr

Objet : contribution chap 6.3(Europe et International, Régulation du monde)

Bonjour M. Bayrou, bonjour Mme De Sarnez, bonjour M. Kahn,
Bonjou Modem

Je ne suis plus adhérent Modem car, étant au chômage depuis 5 ans et vivant presque exclusivement sur les deniers de ma femme qui n'a pas les mêmes opinions politiques que moi, je ne veux pas lui faire payer quelque chose qui ne la concerne pas.

Je prends la plume pour vous faire part d'une idée qui n'est certainement pas originale à vos yeux mais, qui me semble intéressante.

L'idée a germé lors des discussions sur Hadopi. Hormis le fait que cette loi est nulle et non avenue comme tant d'autres, j'ai trouvé choquant de me sentir traité à longueur de journées de pirate (oui, je l'avoue, j'ai déjà téléchargé l'un ou l'autre morceau de musique).

Et puis, je me suis dit « pourquoi est-ce qu'internet ne serait-il pas le paradis fiscal du pauvre ? »

Au fin fond de sa campagne ou dans sa cave de HLM de la plus misérable des banlieues, l'internaute peut accéder à toute la culture, au dernier cri de la recherche mondiale mais aussi, à l'inverse, à la connerie incontrôlée du monde et être atteint –à en devenir captif– par la publicité ignominieusement et insidieusement ciblée.

Les grands groupes de distribution ont bien fait des bénéfices pendant les années d'avant internet (130FF le CD! Et la moitié aujourd'hui) ; A eux maintenant de trouver de nouvelles idées pour pouvoir encore s'en mettre plein les poches. Laissons cet espace de liberté que constitue la toile aux internautes en toute liberté (exception évidemment pour les tentatives racistes, xénophobes, pédophiles, commerce de stupéfiants, terroristes etc. qui doivent évidemment continuer à être traqués par la loi).

Donc Haro sur Hadopi. Mais que fait-on réellement pour essayer de drainer le milliard de milliards de dollars annuel générés dans les paradis fiscaux, vers l'économie réelle ? A part de discuter sans fin à 20 en oubliant volontairement de citer les vrais paradis (Gernesay...).

C'est eux les pirates. De même que les pirates du XVIIème siècle cachent leurs trésors volés sur des îles perdues, eux, c.a.d. les multinationales (banques, stés import-export, producteurs de matières premières d'Afrique...) « oublient » le maximum possible (prix de transferts) de leurs bénéfices dans ces îles.

C'est du vol organisé depuis des années vis-à-vis des pays possédant les matières premières et qui peuvent continuer à crever de faim mais aussi vis-à-vis de notre société

soit-disant riche qui va léguer des déficits publics abissaux à nos enfants qui n'en pourront mais.

J'arrive enfin à mon idée.

On ne peut pas faire une loi qui prendra des années avant d'être mise en œuvre, temps qui sera utilisé pour là contourner et donc là rendre inopérante. On ne peut pas agir efficacement avec les règles démocratiques habituelles contre de basses pratiques frauduleuses en col blanc soutenues par des fonds financiers énormes qui permettent toutes les corruptions.

Il faut agir retrospectivement

A mon avis, il faut engager le nombre nécessaire de fonctionnaires mondiaux (des juristes internationaux, experts-comptable, experts financiers...) et leur donner les moyens de traquer (dans les comptes les bénéfices déclarés, les CA, les impôts payés lors des X dernières années) la présomption d'utilisation des paradis fiscaux par chaque multinationale. Dès qu'il y a la moindre trace de présomption (pas même besoin de preuve) on les taxe retrospectivement en fonction de leur **chiffre-d'affaire** réalisé et non pas en fonction de leurs résultats d'exploitation (forcément frauduleux sinon ils n'auraient pas utilisé les paradis fiscaux).

Il s'agit de créer un tribunal financier public international avec ses règles propres adaptées aux clients ciblés. Pas comme le TPI qui lui ne permet que d'appliquer les lois démocratiques locales au niveau international et par là s'engluie dans des procédures sans fin. Ce serait un complément à l'OMC et l'OCDE, pourquoi pas aussi l'OMS.

L'argent ainsi récolté servira à payer correctement et même très bien les fonctionnaires mondiaux chargés des enquêtes, à développer les pays en « voie de développement », à assainir les comptes publics des pays « riches », à se donner les moyens d'une politique verte mondiale, et enfin, last but not least, à assainir réellement le système financier mondial pour avoir une chance de pérenniser notre civilisation.

Merci pour m'avoir lu jusqu'au bout et merci pour utiliser ce document dans vos réflexions.

Et bravo pour votre action que vous menez sur notre scène politique

Cordialement

Bernard Baumann
5 rue des noyers, 68730 Ranspach Le Bas
Tel : 03 89 68 43 64
Mail : bernard.baumann@sfr.fr